

Veillez trouver ci-dessous une information de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Puy-de-Dôme concernant le Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA) auxquelles vos structures associatives peuvent éventuellement prétendre. Une réunion d'informations présentant les appels à projets et les notes d'orientation aura notamment lieu au **C.D.O.S du Puy-de-Dôme le mercredi 20 février 2019 à 18 h 30.**
Cordialement

Comité Départemental Olympique et Sportif du Puy-de-Dôme

Centre d'Affaires Auvergne - 15 bis rue du Pré la Reine

63000 CLERMONT-FERRAND

(04 73 14 09 61 - * CDOS63@wanadoo.fr

<http://puydedome.franceolympique.com>

Bonjour,

Dans le cadre du Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA), les associations peuvent solliciter des **financements au titre de 2019 pour :**

- L'ORGANISATION DE FORMATION A L'ATTENTION DES BÉNÉVOLES

Pour déposer une demande de subvention il est **indispensable de consulter la note d'orientation régionale 2019** qui précise notamment les associations éligibles, les priorités concernant les actions pouvant faire l'objet

d'un soutien et les modalités financières retenues :

<http://auvergne-rhone-alpes.drdjcs.gouv.fr/spip.php?article1412>

- LEUR FONCTIONNEMENT GLOBAL OU LA MISE EN OEUVRE DE PROJETS OU ACTIVITÉS INNOVANT.E.S

Pour déposer une demande de subvention il est **indispensable de consulter la note d'orientation départementale 2019** qui précise notamment les associations éligibles, les priorités concernant les actions pouvant faire l'objet d'un soutien et les modalités financières retenues :

<http://www.puy-de-dome.gouv.fr/fdva-fonctionnement-innovation-r1865.html>

DÉPÔT DES DOSSIERS DU 1^{er} FÉVRIER AU 31 MARS 2019

Les demandes de subventions devront parvenir à l'administration par voie dématérialisée, en utilisant le télé-service le Compte Asso.

L'ensemble des informations concernant les modalités de dépôt figurent dans les notes d'orientation.

INFORMATION ET D'ACCOMPAGNEMENT

Les Points d'Appui à la Vie Associative (PAVA), les Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles (CRIB) et le service Vie Associative Jeunesse Education Populaire et Sports (VAJEPS) de la DDCS du Puy-de-Dôme proposent des temps d'information et d'accompagnement en janvier, février et mars : les modalités, dates et

lieux figurent dans le document en pièce jointe
« Calendrier information et accompagnement ».

Vous retrouverez l'ensemble des informations concernant les deux volets du FDVA sur notre site Internet :

<http://www.puy-de-dome.gouv.fr/soutien-et-developpement-de-la-vie-associative-r1095.html>

et je suis à votre disposition pour tout élément complémentaire.

MERCI DE PRENDRE CONNAISSANCE DES NOTES D'ORIENTATION ET DES DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES AVANT DE ME CONTACTER.

Bien cordialement,

--

Anne-Laure Morel
Conseillère Education Populaire Jeunesse

Service Vie Associative, Jeunesse, Education Populaire et Sports
DDCS du Puy-de-Dôme